# DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

\_\_\_\_

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

-----

**COMMUNE DE ROYAN** 

N° 10.035

L'An deux Mille Dix, le 29 Janvier à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

### **DATE DE LA CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE** 

EXTRAIT DU REGISTRE DES

Le 22 janvier 2010

Le 22 janvier 2010

**ETAIENT PRESENTS**: M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, Mme CROUÉ, M. BESSON, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

# **ETAIENT REPRESENTES**:

M. DENIS représenté par Mme PELLET

Mme CHABANEAU représentée par M. GONZALEZ

M. LABIA représenté par M. GIRAUD

Mme BOURDEAU représentée par M. MERLE

M. CAU représenté par M. COASSIN

Mme DUMAS représentée par M. LE GUEUT

M. FILOCHE représenté par Mme FAUQUET-MOLL

Mme LEFÈBVRE représentée par Mme BARRAUD DUCHÉRON

M. PRUDENCIO représenté par M. CHABASSE

M. RICH représenté par Mme CROUÉ

M. STOFFAËS représenté par Mme PELTIER

### ETAIENT ABSENTS-EXCUSES: néant

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 22 Nombre de votants : 32

Madame DOUMECO a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET**: Attribution de subvention à l'Université Inter-Ages

**RAPPORTEUR:** Mme FAUQUET-MOLL

**VOTE: 1 ABSTENTION** 

UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1 ne prend pas part au vote

Dans l'attente de la subvention définitive de 2010, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 8 000 €à l'Université Inter-Ages.

Cette subvention de 8 000 € sera déduite du montant attribué par la Commission Culturelle.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après avoir délibéré,

### **DECIDE**

- d'attribuer la subvention suivante :

# Article 6574 Fonction 30

o Université Inter-Ages

+ 8 000,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 1<sup>er</sup> février 2010 Pour le Député-Maire, L'adjoint délégué, Bernard GIRAUD